

## Informations pratiques

Contact pour les services d'appui :

### Equipe projet-Transfert

Forum réfugiés // 28, rue de la Baisse // BP 71054 // 69612 Villeurbanne Cedex  
04 37 57 16 48 // [accelairstd@forumrefugies.org](mailto:accelairstd@forumrefugies.org) // [www.forumrefugies.org](http://www.forumrefugies.org)

“Les résultats encourageants et le mode de coopération mis en place dans le cadre du programme Accelair, que nous avons initié et que nous pilotons depuis 2002, ont fortement inspiré la rédaction de l'article 30 de la loi du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile. Nous sommes heureux aujourd'hui de pouvoir faire profiter à d'autres territoires des bonnes pratiques que nous avons expérimentées...”

**Olivier Brachet**

Directeur de Forum réfugiés

## Témoignages...

### Gérard Callé

Directeur Mission attribution OPAC du Rhône

“Accelair accompagne les ménages dans leur demande de logement. Quand un ménage devient locataire, on a l'assurance qu'il sera accompagné si besoin pendant plusieurs mois. Cela participe à l'amélioration de l'accueil de ce public et apporte des garanties aux organismes HLM.”

### Richard Jeannin

Directeur régional de l'ACSE

“On ne lutte pas pour avoir plus de droits mais pour que le droit s'applique concrètement. Et rien que cela c'est une vraie gageure et un enjeu de société.”

### Patrice Rolland

Directeur d'HFM et président d'ABC HLM

“Le dispositif Accelair est exemplaire dans sa manière de mettre en lien les personnes de terrain, les organismes de logement social et le monde institutionnel. Cela devrait pouvoir se faire ailleurs sous réserve que les différents acteurs soient animés par le même esprit de coopération.”

### Olivier Mahut

Responsable d'agence Feu Vert

“Cette expérience vaut la peine d'être menée. Il est satisfaisant de voir que des réfugiés accèdent à des CDI, qu'ils sont intégrés dans notre société et font leur travail comme n'importe quel autre citoyen français. On ne peut pas vivre uniquement des revenus sociaux, le travail est la première source d'intégration. Les réfugiés ont été déracinés, ils ont la volonté de s'en sortir. Si nous avons la possibilité de leur offrir une opportunité, à nous de faire en sorte qu'ils aient les moyens de s'intégrer.”



Fonds européen pour les réfugiés

**forumréfugiés**

[www.forumrefugies.org](http://www.forumrefugies.org)



Ministère de l'immigration, de l'intégration,  
de l'identité nationale et du développement solidaire

## Promouvoir l'accompagnement des réfugiés vers l'emploi et le logement

Madame, Monsieur,

**L'intégration des réfugiés statutaires est, pour le ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, un enjeu important.** En effet, si les réfugiés ont accès aux mesures de droit commun en faveur de l'intégration des étrangers et bénéficient de droits sociaux équivalents à ceux des nationaux, il est plus que jamais nécessaire de mettre en œuvre une démarche spécifique en faveur de ce public vulnérable, souffrant souvent d'une maîtrise insuffisante de la langue française, d'une absence de réseau social et de problèmes de santé liés aux traumatismes subis.

L'article L. 711-2 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, introduit par l'article 30 de la loi n° 2007-1631 du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile prévoit que « l'étranger qui a obtenu le statut de réfugié [...] bénéficie d'un accompagnement personnalisé pour l'accès à l'emploi et au logement. »

Afin de soutenir les différents partenaires de l'intégration dans la mise en œuvre de cette avancée législative, le ministère souhaite proposer une aide technique aux territoires et a décidé, dans cet objectif, de mandater l'association Forum réfugiés, dont l'expérience à l'échelle du département du Rhône, particulièrement riche d'enseignements, a permis d'obtenir des résultats très encourageants.

Forum réfugiés, au travers de son programme Accelair, a démontré l'importance et l'impact positif du travail partenarial à l'échelle locale. Si le dispositif permet de rationaliser les moyens, notamment en diminuant sensiblement le recours à l'hébergement d'urgence, Accelair offre également une plus-value qualitative en permettant aux réfugiés d'accéder à l'emploi et au logement dans un délai d'un an maximum après l'obtention du statut.

En confiant à Forum réfugiés la mission de proposer de nouveaux outils aux acteurs locaux pour développer les capacités d'accompagnement des réfugiés vers l'emploi et le logement, le ministère n'entend pas transposer le programme Accelair à l'ensemble du territoire national ; il s'agit au contraire, à partir d'une méthode éprouvée, d'optimiser et/ou de développer les ressources existantes localement, puis de vous aider, si vous le souhaitez, à enclencher une dynamique de changement autour des questions d'accès à l'emploi et au logement et à familiariser les professionnels de ces secteurs aux problématiques spécifiques des réfugiés. L'équipe de Forum réfugiés est à votre disposition pour réaliser, avec votre aide, un premier diagnostic de la situation sur votre territoire.

La réussite de l'intégration des réfugiés repose avant tout sur un réseau de partenariats locaux : l'implication de tous est nécessaire. **Je compte sur la mobilisation de chacun d'entre vous et vous remercie pour votre engagement.**

Patrick Stefanini,  
Secrétaire général du ministère  
de l'immigration, de l'intégration,  
de l'identité nationale  
et du développement solidaire.

# Présentation des services d'appui gratuit auprès des territoires

Promouvoir l'accompagnement des réfugiés vers l'emploi et le logement

(art. L.711-2 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)

**programme** **accclair**  
PILOTÉ PAR FORUM RÉFUGIÉS

